

EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF

Comptes de l'Etat 2008

Excédent de revenus de 14,6 millions de francs

Poursuivre les réformes, investir dans des projets porteurs d'avenir

La chancellerie d'Etat communique :

Les comptes 2008 de l'Etat bouclent avec un bénéfice de 14,6 millions de francs, alors que le budget prévoyait un déficit de 33,1 millions de francs. Les comptes sont ainsi bénéficiaires pour la troisième année consécutive, une première depuis l'introduction du modèle de comptes harmonisé au début des années 1980. Ce résultat est le fruit de la volonté de redressement des finances cantonales manifestée par le Conseil d'Etat depuis le début de la législature, d'une gestion très rigoureuse des charges, des restructurations entreprises et d'une conjoncture particulièrement exceptionnelle. Les comptes 2008 s'inscrivent pleinement dans les limites du frein à l'endettement et sont conformes aux objectifs du plan financier. Mais le Conseil d'Etat reste très inquiet de la dégradation rapide et inquiétante de la situation économique qui pourrait péjorer à brève échéance les finances cantonales, sans oublier le risque de pertes potentielles de recettes de la RPT, à l'horizon 2010-2011. Il reste donc persuadé de la nécessité de poursuivre le rythme des réformes dans le respect des mécanismes du frein à l'endettement et des objectifs de cohésion sociale fixés dans notre Constitution. Il souhaite que les ressources plus limitées à notre disposition soient investies dans des projets mobilisateurs, porteurs d'avenir, à l'image du TRANSRUN et du développement des énergies vertes.

Anticiper les effets de la crise

Les comptes 2008 incluent diverses opérations de clôture touchant le compte de fonctionnement, qui seront soumises à l'approbation du Grand Conseil. C'est ainsi, qu'en prévision de la crise mondiale qui est en train de toucher notre économie, le Conseil d'Etat a procédé à des dotations supplémentaires d'un montant total de 35 millions de francs, dont 15 millions au fonds d'intégration professionnelle (soutien à l'emploi), 15 millions au fonds de promotion de l'économie (soutien aux entreprises) et 5 millions au fonds cantonal de l'énergie qu'il entend réactiver (soutien à la relance durable). Sans ces dotations supplémentaires, le résultat aurait clôturé avec un bénéfice proche de 50 millions de francs (49,6 millions).

Ecarts entre les évaluations intermédiaires et le bouclage final

Le Conseil d'Etat a pris connaissance avec satisfaction de cet excellent résultat. Pour rappel, les deux évaluations intermédiaires du résultat probable effectuées en juin et en septembre 2008 prévoyaient toutes deux un déficit de 29 millions de francs environ. Sur ces bases, le Conseil d'Etat a pris un certain nombre de mesures de contrôle budgétaire qui ont permis de réduire les charges en cours d'année. Par ailleurs, les recettes fiscales ont connu une croissance vigoureuse au cours du quatrième trimestre 2008. Enfin, la difficulté à prévoir l'évolution de certains postes budgétaires en cours d'exercice a conduit parfois les services à des estimations trop prudentes au moment des évaluations intermédiaires.

Au final, par rapport à la dernière évaluation intermédiaire et avant les dotations supplémentaires aux fonds, les comptes 2008 bouclent avec des charges inférieures de 43,2 millions de francs et des revenus en hausse de 35,6 millions de francs.

Le fruit de la volonté, de la rigueur et de la conjoncture

L'amélioration significative du résultat par rapport au budget est le fruit de la volonté du Conseil d'Etat de redresser les finances cantonales, ceci par une meilleure maîtrise des charges (personnel, BSM, intérêts passifs, subventions), par l'application de procédures strictes en matière de gestion des effectifs et l'exigence de compensations pour les crédits supplémentaires.

Elle s'explique aussi par la conjoncture exceptionnelle que nous avons connue jusqu'au premier semestre 2008 environ. Les recettes fiscales sont ainsi supérieures au budget, plus particulièrement pour l'impôt des personnes physiques, malgré l'entrée en vigueur de la révision de la fiscalité en faveur des familles. L'année 2008 marque encore un record en termes de bénéfices pour les entreprises, plus particulièrement dans le domaine de l'horlogerie. Les impôts encaissés dans le secteur industriel compensent au demeurant les performances réduites globalement dans le secteur financier (grandes banques en particulier), un secteur moins prédominant dans notre canton qu'ailleurs en Suisse.

Depuis l'entrée en vigueur des mécanismes du frein à l'endettement, la maîtrise des charges s'améliore, d'année en année, ce qui se traduit par des écarts toujours plus faibles entre les comptes et le budget. La reprise économique et la conjoncture exceptionnelle se manifestent par une croissance plus forte qu'escomptée des revenus d'impôts. Cette dynamique vertueuse entre la maîtrise des dépenses et l'amélioration des revenus est particulièrement marquée dans le résultat des comptes 2008.

Des investissements nets inférieurs aux prévisions

Les dépenses d'investissements effectives s'élèvent à 51,6 millions de francs ; par rapport au budget de 64 millions de francs, il reste un solde non utilisé de 12,4 millions de francs. S'y ajoute la comptabilisation à hauteur de 39,5 millions de francs du remboursement anticipé du solde des prêts accordés par les Villes à l'Etat sur les acquisitions des bâtiments du secondaire 2. Cet élément extraordinaire n'était pas prévu au budget et ne donnera lieu à une dépense qu'en 2009, si le Grand Conseil lui donne son aval. Les investissements nets portés aux comptes 2008 s'élèvent ainsi à 91,1 millions de francs.

Dettes réduites de 491 millions depuis 2005

La dette a diminué de 66 millions de francs, passant de 1'380 millions de francs, à fin 2007, à 1'314 millions de francs à fin 2008. Non seulement de nouveaux emprunts n'ont pas été contractés, mais des emprunts arrivant à échéance ont été remboursés. La diminution de la

dette découle, d'une part, du bon résultat enregistré au compte de fonctionnement et, d'autre part, des dépenses nettes d'investissements moins élevées (compte non tenu du remboursement anticipé des prêts des bâtiments du secondaire 2, qui ne donnera lieu à une dépense qu'en 2009). Grâce aux efforts de redressement entrepris et au capital versé en 2005 par la BNS provenant de la vente d'or excédentaire, la dette a ainsi baissé de 491 millions de francs entre 2005 et 2008.

Détérioration de la situation économique inquiétante

Les résultats comptables enregistrés depuis trois ans démontrent que la spirale des déficits n'est pas une fatalité. Mais la situation des finances cantonales reste fragile. La surcharge structurelle n'est pas résorbée pour autant. Les perspectives financières effectuées pour les années 2010-2012 montrent que de nouvelles charges pourraient venir peser sur le résultat (réformes des autorités judiciaires, établissements spécialisés, prestations complémentaires, effets d'HarmoS, etc.). Le Conseil d'Etat est en outre inquiet de la détérioration rapide et brutale de la situation économique; il est aussi extrêmement préoccupé des pertes potentielles de recettes de la RPT, à l'horizon 2010-2011. Si ces risques devaient se réaliser à brève échéance déjà, ils pourraient faire plonger les finances cantonales dans d'importants déficits..

Renforcer les instruments de planification et de prévision budgétaires

Au vu des écarts constatés au moment de la clôture des comptes 2008, le Conseil d'Etat souhaite renforcer rapidement les instruments de prévisions budgétaires à sa disposition. Il en va de même pour le compte des investissements : des problèmes de planification ont conduit à l'état de sous-investissement que l'on observe depuis 2006. Des écarts aussi importants, tant en matière de fonctionnement que d'investissements, ne favorisent pas une allocation optimale des ressources entre les différents domaines de tâches de l'Etat.

Maintenir le rythme des réformes : une nécessité

Ce résultat est aussi le fruit de l'engagement et des efforts consentis par l'administration cantonale et les institutions partenaires pour mieux maîtriser les charges, notamment celles de personnel. Le Conseil d'Etat tient à leur témoigner sa reconnaissance. Il reste convaincu de la nécessité de maintenir, si ce n'est d'accélérer, le rythme des réformes, dans le respect des mécanismes du frein à l'endettement et des objectifs de cohésion sociale fixés dans notre Constitution.

En effet, pour la prochaine législature, plusieurs réformes d'envergure attendent les nouvelles autorités, comme les réformes institutionnelles des collectivités publiques neuchâteloises, le lancement d'un troisième volet de désenchevêtrement des tâches, la réforme de la péréquation financière intercommunale, la redéfinition des collaborations entre l'Etat et les communes et entre les communes elles-mêmes ; ou encore le mode d'allocation des subventions qui constituent environ 58% des dépenses de l'Etat. Les ressources limitées à disposition devront quant à elles être investies dans des projets mobilisateurs, porteurs d'avenir, tels que le TransRun, les énergies vertes ou encore la cyberadministration.

- **Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil à l'appui des comptes 2008 disponible sur www.ne.ch/presse**

Neuchâtel, le 16 février 2009

COMPTE ADMINISTRATIF

(Comptes de fonctionnement et des investissements)

<i>Comptes 2008</i>			<i>Budget 2008</i>	<i>Comptes 2007</i>
<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>			
<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>		<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>
<i>Compte de fonctionnement</i>				
1'893'785'369.52		Total des charges	1'844'057'400	1'791'471'629.90
	1'908'384'402.77	Total des revenus	1'811'004'300	1'798'895'342.33
		Excédent de charges	33'053'100	
	14'599'033.25	Excédent de revenus		7'423'712.43
<i>Compte des investissements</i>				
141'335'041.34		Total des dépenses	161'423'600	102'358'517.42
	50'236'567.60	Total des recettes	97'446'500	58'994'804.08
	91'098'473.74	Investissements nets	63'977'100	43'363'713.34
<i>Financement</i>				
91'098'473.74		Investissements nets	63'977'100	43'363'713.34
		Amortissements		
	85'034'558.00	- du patrimoine administratif	78'493'900	77'324'796.12
		- du découvert		
		Compte de fonctionnement		
	14'599'033.25	- excédent de revenus		7'423'712.43
		- excédent de charges	33'053'100	
		Mouvements avec les financements spéciaux		
	41'863'577.24	- attributions	951'300	12'141'516.98
25'438'786.16		- prélèvements	20'268'500	5'736'992.32
	24'959'908.59	Excédent de financement		47'789'319.87
		Insuffisance de financement	37'853'500	
<i>Variation de la fortune nette</i>				
	24'959'908.59	Excédent de financement		47'789'319.87
		Insuffisance de financement	37'853'500	
177'134'702.84		Report au bilan (passifs)	176'891'700	148'461'117.18
	166'773'827.50	Report au bilan (actifs)	181'692'100	108'095'509.74
14'599'033.25		Diminution du découvert		7'423'712.43
		Accroissement du découvert	33'053'100	

CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

(En millions de francs)

	<i>Comptes</i>	<i>Budget</i>	<i>Comptes</i>	<i>Différence entre</i>			<i>Différence entre</i>		
	<i>2008</i>	<i>2008</i>	<i>2007</i>	<i>comptes 2008</i>			<i>comptes 2008</i>		
	<i>Somme</i>	<i>Somme</i>	<i>Somme</i>	<i>Somme</i>	<i>%</i>		<i>Somme</i>	<i>%</i>	
<i>Charges</i>									
Charges de personnel	438.8	447.0	438.1	-	8.2	- 1.8	+	0.7	+ 0.2
Biens, services et marchandises	126.3	131.8	113.1	-	5.5	- 4.2	+	13.2	+ 11.7
Intérêts passifs	45.4	49.9	48.6	-	4.5	- 9.0	-	3.2	- 6.6
Amortissements	111.2	101.1	95.3	+	10.1	+ 10.0	+	15.9	+ 16.7
Parts et contributions sans affectation	8.9	7.3	5.9	+	1.6	+ 21.9	+	3.0	+ 50.8
Dédommagements aux collectivités	71.4	79.3	72.9	-	7.9	- 10.0	-	1.5	- 2.1
Subventions accordées	902.0	904.2	892.0	-	2.2	- 0.2	+	10.0	+ 1.1
Subventions redistribuées	76.8	79.9	77.3	-	3.1	- 3.9	-	0.5	- 0.6
Attributions aux fonds et réserves	41.9	1.0	12.1	+	40.9	+ 4'090.0	+	29.8	+ 246.3
Imputations internes	71.1	42.6	36.2	+	28.5	+ 66.9	+	34.9	+ 96.4
Total	1'893.8	1'844.1	1'791.5	+	49.7	+ 2.7	+	102.3	+ 5.7
<i>Revenus</i>									
Impôts	991.4	931.1	968.8	+	60.3	+ 6.5	+	22.6	+ 2.3
Patentes et concessions	5.5	5.9	5.3	-	0.4	- 6.8	+	0.2	+ 3.8
Revenus des biens	48.2	39.7	43.8	+	8.5	+ 21.4	+	4.4	+ 10.0
Contributions	149.3	137.5	143.3	+	11.8	+ 8.6	+	6.0	+ 4.2
Part à recettes sans affectation	270.7	271.3	201.6	-	0.6	- 0.2	+	69.1	+ 34.3
Dédommagements de collectivités	64.1	70.9	67.9	-	6.8	- 9.6	-	3.8	- 5.6
Subventions acquises	205.9	211.8	249.0	-	5.9	- 2.8	-	43.1	- 17.3
Subventions à redistribuer	76.8	79.9	77.3	-	3.1	- 3.9	-	0.5	- 0.6
Prélèvements aux fonds et réserves	25.4	20.3	5.7	+	5.1	+ 25.1	+	19.7	+ 345.6
Imputations internes	71.1	42.6	36.2	+	28.5	+ 66.9	+	34.9	+ 96.4
Total	1'908.4	1'811.0	1'798.9	+	97.4	+ 5.4	+	109.5	+ 6.1
Excédent de charges	(14.6)	33.1	(7.4)	-	47.7	- 144.1	-	7.2	- 97.3

Recettes fiscales

	Comptes 2008 Fr.	Comptes 2007 Fr.	Variations par rapport aux comptes 2007 %	Budget 2008 Fr.
Impôt sur revenu et fortune	748'760'472	724'114'776	+ 3,4	714'500'000
Impôt sur bénéfice et capital	122'644'296	129'494'286	- 5,3	111'000'000
Impôt foncier	6'643'437	5'295'949	+ 25,4	5'500'000
Impôt sur gains en capital	21'989'464	23'119'712	- 4,9	19'250'000
Droits de mutations	27'052'487	27'225'775	- 0,6	24'000'000
Impôt sur successions et donations	22'128'109	17'922'153	+ 23,5	15'000'000
Taxes sur véhicules et bateaux	42'157'395	41'589'005	+ 1,4	41'847'300
40 Total	991'375'660	968'761'656	+ 2,3	931'097'300

Part à des recettes sans affectation

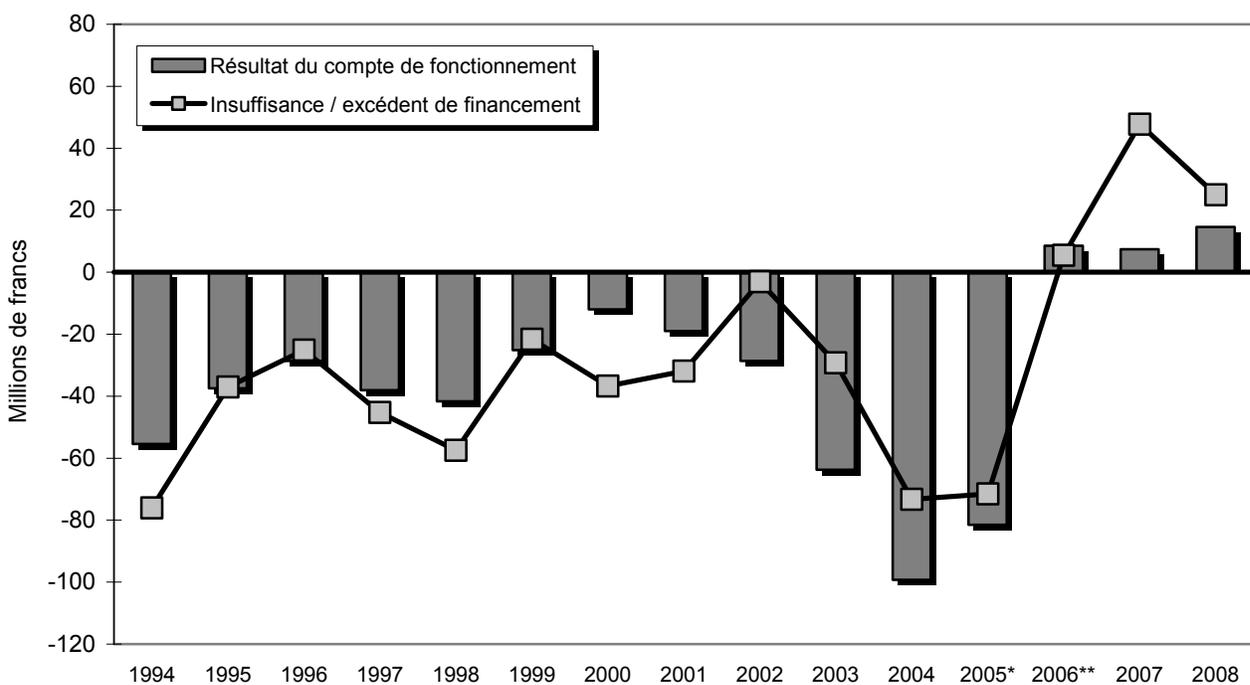
	Comptes 2008 Fr.	Comptes 2007 Fr.	Variations par rapport aux comptes 2007 %	Budget 2008 Fr.
Péréquation fédérale / Péréquation des ressources	6'714'370	0	-	7'736'000
Péréquation fédérale / Compensation charges géo-topographiques	22'183'000	0	-	22'183'000
Péréquation fédérale / Compensation charges socio-démographiques	11'914'000	0	-	11'914'000
Péréquation fédérale / Compensation cas de rigueur	108'833'304	0	-	108'961'000
Impôt fédéral direct	55'182'248	112'606'435	- 51,0	55'000'000
Impôt anticipé	14'266'757	14'772'023	- 3,4	6'800'000
Impôt épargne UE	399'352	625'715	- 36,2	0
Taxe d'exemption du service militaire	750'316	463'512	- 61,9	430'000
Bénéfice de la Banque nationale suisse	27'759'038	47'067'321	- 41,0	37'600'000
Droits sur les carburants	10'699'281	16'373'577	- 34,7	11'000'000
Régie des alcools (imposition des boissons distillées)	601'771	574'020	+ 4,8	575'000
Redevance poids lourds	11'360'318	9'125'782	+ 24,5	9'069'000
44 Total	270'663'755	201'608'385	+ 34,3	271'268'000

VALEURS LIMITES SELON LE FREIN A L'ENDETTEMENT

(En pourcent et en millions de francs)

	<i>Comptes 2008</i>	<i>Budget 2008</i>
Compte de fonctionnement		
Valeur limite	2%	2%
Total des revenus	1'908'384'403	1'811'004'300
./. subventions à redistribuer (47)	- 76'818'950	79'881'600
./. imputations internes (49)	- 71'058'315	42'627'400
Revenus déterminants	1'760'507'138	1'688'495'300
Montant maximum de l'excédent de charges (revenu déterminant / 100 * 2)	35'210'143	33'769'906
Excédent de charges		33'053'100
Excédent de revenu	14'599'033	
Excédent de charges en % des revenus (exc. charges / rev. déterminants * 100)	-	1.96%
Compte des investissements		
Valeur limite	70%	70%
Amortissements du patrimoine administratif	85'034'558	78'493'900
./. excédent de charges	- 0	33'053'100
+ excédent de revenus	+ 14'599'033	
Marge d'autofinancement	99'633'591	45'440'800
Montant maximum des investissements nets (marge d'autofinancement / 70*100)	142'333'702	64'915'429
Investissements nets	91'098'474	63'977'100
Degré d'autofinancement des investissements (marge autofinancement / invest. nets * 100)	109.37%	71.03%

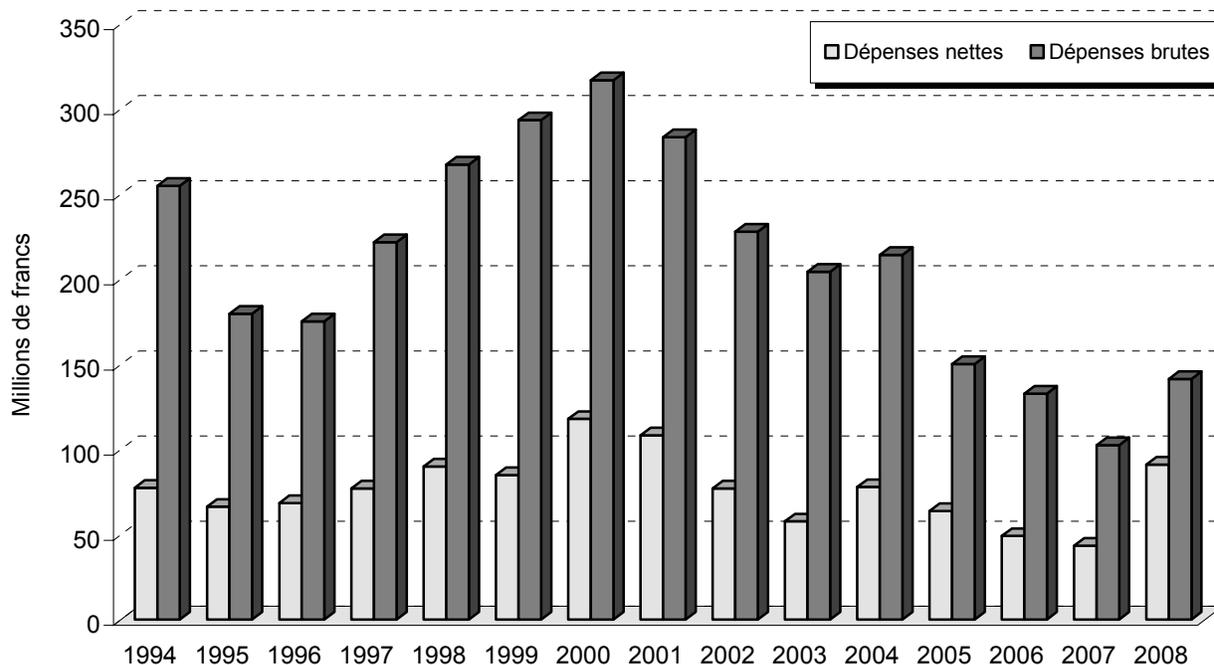
Evolution du résultat du compte de fonctionnement et du solde de financement de 1994 à 2008



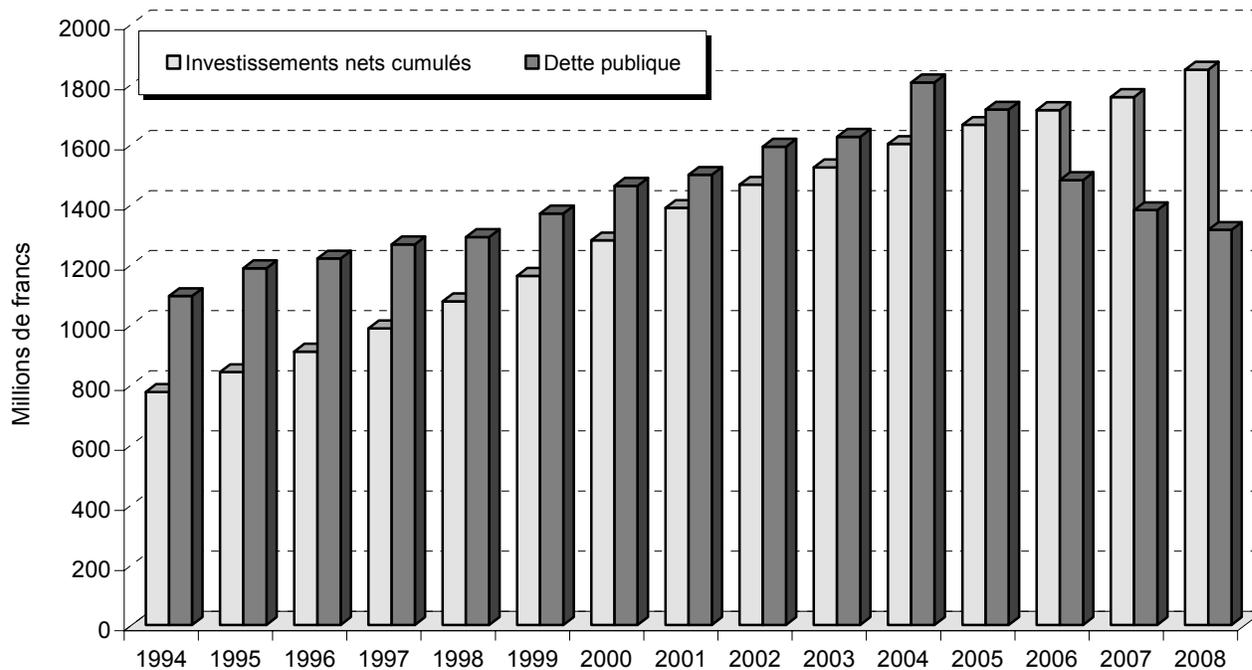
* Insuffisance de financement calculée sans l'influence du versement extraordinaire lié au réserves d'or excédentaires de la BNS.

** Résultat du compte de fonctionnement et excédent de financement pris en compte après la mise en œuvre du principe d'échéance.

Evolution du compte des investissements de 1994 à 2008



Evolution des investissements nets cumulés et de la dette publique de 1994 à 2008



Evolution du découvert au bilan de 1994 à 2008

